

Séance : Comité de direction

Procès-verbal du : 25 mai 2023 Lieu de la séance : Bugnon 4

Participant-e-s: Vincent Adatte (VAD), Philippe Anhorn (PAN), Isabelle Brès-Bigey (IBB), Tiziana Brutto Koller (TBK),

Olivier Descloux (ODE), Christian Fonjallaz (CFO), Anne-Dominique Micheli (ADM), Christophe

Pasche (CPA), Muriel Preti (MPR)

Excusé-e-s: Léonore Porchet (LPO), Frédéric Fellrath (FFE)

Présidence : Isabelle Brès-Bigey (IBB)
Procès-verbal : Sébastien Rime (SRI)

Prochaine séance: 13 septembre 2023

## Ordre du jour

1 Adoption OJ et PV de la séance de Comité du 30 mars 2023

- 2 Tour de table sur les préoccupations des membres du Comité et leur suivi
- 3 Préparation de l'Assemblée générale du 22 juin 2023
  - 3.1 Rapport annuel 2022
  - 3.2 Comptes 2022, rapport de l'organe de révision, situation des réserves
  - 3.3 Projets et budget prévisionnel 2024
  - 3.4 Règlement des cotisations et contributions 2024
- 4 Démission de M. Desmedt et informations en vue de son remplacement lors de la prochaine AG
- 5 Nouveaux membres
- 6 Suite Accessibilité de la liste des infirmiers-ères indépendants-es indiquant leur spécialisation
- 7 Echanges sur la journée thématique "Forum RSRL 2023" du 16 novembre 2023 après-midi
- Présentation d'une simulation sur les coûts engendrés suite à la demande de la Comission du Personnel (CP) à la CCTsan concernant la prise en charge de l'entier de la prime d'assurance APG par l'employeur Prime de fidélité après 5 ans
- 9 Divers

## 1 Adoption OJ et PV du de la séance de Comité du 30 mars 2023

L'OJ et le PV sont acceptés.

#### 2 Tour de table sur les préoccupations des membres du Comité et leur suivi

*				Comité RSRL					
Réseau Santé Région LAUSANNE			Tableau de bord "préoccupations des membres"						
	Comité du	Thématique	Complément	Thématique relevée par	Piste/Action/Evolution	Remarque/Questionnement	Délai		
1	24.03.22	Prise en charge mentale/handicap mental	Notion de prise en charge mentale/handicap mental peu représentée dans les projets institutionnels	LPO	Sujet à inclure dans les prochaines réflexions				
2.1	17.05.22	Pénurie de personnel/difficult és à recruter	Personnel de soins diplômé ou certifié, notamment les ASSC (peine à remplacer lors des congés mat.)	CFO/ADM EMS/EPSM	Programme InvestPro (revalorisation du personnel de santé, de soins et	du anté, RSRL a-t-il un rôle à jouer en matière de communication ?			
2.2	17.03.22		Auxiliaires de santé	TBK Soins à domicile	d'accompagnement social)				
2.3			Médecins traitants	FFE Médecins	Outil REFORMER				
3	17.05.22	DMST	Insatisfaction liée à la lourdeur pour remplir le DMST, ainsi que la qualité des informations	IBB et TBK Soins à domicile	Rapport produit par l'ESOPE et transmis au Comité - VAD GT réunissant toutes les parties prenantes à constituer	Démarches pas uniquement centrées sur les hôpitaux mais également inclure les acteurs et partenaires - PAN			
4	19.01.23	Projets RSRL	Point d'informations	ADM EMS/EPSM	Point d'informations au Comité du mois de mai - PAN				
5	30.03.23	Allongement des délais de commandes des repas pour les clients FSL sortant de l'hopital	Nouvelle cuisine opérationnelle dès 2025	TBK Soins à domicile	TBK reviendra auprès du Comité pour un complément d'informations		***************************************		
6	30.03.23	Reconnaissance des infirmiers-ères en santé mentale	_SAD font face à une pénurie de personnel en santé mentale _Exigence : 2 ans dans une insti. psychiatrique	IBB Soins à domicile	Remonter cette thématique à l'ASI et à l'OFSP				
7	30.03.23	Difficultés de l'EMPA à assurer leur engagement auprès des		CFO EMS/EPSM	Rencontre de prévue				

1.1.41 Organisation Comite\2023/03\_PV\_Comité\_25 mai 2023

Réseau Santé T. 021 341 72 50 info@rsrl.ch Région Lausanne www.rsrl.ch



#### Points complétés en séance :

#### Point 5

TBK informe que le document de sortie pour la commande de repas a été revu entre les 3 Associations de soins à domicile (APROMAD, APREMADOL et FSL), ainsi que les infirmiers-ières de liaison (IDL). L'APROMAD et l'APREMADOL ont pu repousser le délai de commande jusqu'à 12h00. Ce changement impacte en particulier les IDL qui doivent anticiper.

#### Point 6

IBB et TBK remontent le point 6 à l'ASI et à l'OFSP puisqu'il s'agit d'une thématique concernant les soins à domicile. Dès lors, cette difficulté est retirée du tableau de bord.

#### **Nouveaux points**

PAN thématise ce point en lien avec la santé mentale. Suite à la nouvelle loi, l'appel des psychiatres et des psychologues ne s'effectuent plus sur délégation mais sur prescription. Apparemment, ce changement pourrait réduire le temps d'attente et donc favoriser l'accès aux soins en santé mentale. Cependant, il semblerait qu'en réalité, cette nouvelle loi peine à produire les effets attendus. Charles Bonsack, Professeur en service de psychiatrie sociale et communautaire, se demande si le RSRL pourrait contacter les médecins psychiatres afin d'élaborer un dispositif au sein des réseaux (p. e. dispositif diabète coordonné entre les 4 réseaux de santé – accessibilité à la population). Toujours dans le domaine de la santé mentale, IBB rapporte une activité intense dans le secteur pédopsychiatrie. Pour pouvoir assurer l'augmentation des demandes, les EPT devraient être triplés. VAD complète que des travaux sont en cours pour que le secteur se recentre sur des missions délaissées. Certaines consultations de prises en charge se ferment et l'Hôpital de Cery est plein à 99%.

**Autre sujet**: afin de répondre aux exigences de ST-REHA, le CHUV va engager 10 et 15 physiothérapeutes, ce qui pourrait « assécher » le marché de cette ressource assez rare. Certains-es patients-es actuellement reclassés-es en lit B ne pourront plus aller en lit B. Des discussions sont de mise avec H+. L'aspect financier reste à régler pour permettre la poursuite de cette prise en charge pour les personnes qui ne répondront plus aux critères de ST-REHA. IBB indique la piste de READOM afin de créer des synergies entre les hôpitaux et les CMS.

ADM mentionne qu'un lien doit être effectué avec le GT Cantonal CS. Elle espère que le Centre Leenaards de la Mémoire (CM) étendra ses prestations au sein des CAT. Le délai d'attente actuel n'est pas acceptable pour détecter précocement des troubles cognitifs et de la mémoire. PAN répond que le CM a un nombre de patients-es suivi limité chaque année. FPA mentionne que des neuropsychologues indépendants-es restent disponibles si besoin d'affiner un diagnostic. Les Cliniques et les Centres Mémoires n'ont effectivement pas de disponibilité dans l'immédiat.

#### 3 Préparation de l'Assemblée générale du 22 juin 2023

#### 3.1 Rapport annuel 2022

PAN présente le rapport annuel 2022. Le lien menant au RA sera transmis aux membres du Comité. A la suite de l'assemblée générale RSRL du 22 juin 2023, le RA sera disponible en libre accès à tous les membres.

PAN relève une augmentation de 2.3% des demandes adressées au BRIO. Comme les années précédentes, les personnes intéressées peuvent accéder depuis un tableau public aux indications sur l'activité BRIO. Les demandes en provenance des hôpitaux lits somatiques représentent toujours presque ¾ de l'activité. Le nombre d'usagers-ères a augmenté de 3.3%. Sans surprise, le délai moyen de placement LS a augmenté de 12.5%. Le délai exceptionnellement court en 2021 s'expliquait par le grand nombre de lits vacants suite aux décès dus au Covid – cette période est révolue.

Le nombre de patients-es suivis-es par l'EMSP reste stable et a même baissé.

RAU : Unisanté reste le mandataire du Canton pour la conduite et ce projet et le restera probablement pour une partie de l'année 2024. Un rapport d'évaluation RAU a été réalisée sur mandat du Canton de Vaud et les conclusions dudit rapport serviront de base à un redéploiement, dès 2023, d'une stratégie de coordination des soins et de l'accompagnement dans la communauté (CoSAC).

PAN relève également le taux de rotation à hauteur de 11% (16.30% en 2021).

#### 3.2 Comptes 2022, rapport de l'organe de révision, situation des réserves

En complément de la comptabilité financière diffusée avec le rapport de l'organe de révision, PAN présente les comptes 2021 en format analytique, par groupe d'activité.

L'excédent de recettes s'explique par une réduction du taux d'activité dans le secteur des projets. Pour rappel, les projets en phrase test sont en partie financés par les membres. Cependant, dès la phase de déploiement, le RSRL a ce rôle de « leader » et obtient des subventions du Canton.

Une autre partie de l'excédent de recettes s'explique par un poste vacant au sein de l'équipe SI-CORES. Ces réserves sont notamment utilisés pour les travaux de la BRIOCHE-V2.



Enfin, une autre partie provient de l'activité légèrement réduite de l'EMSP au CHUV, qui est exclusivement payée par la DGS. Le Pr Borasio, Chef de du service de soins palliatifs du CHUV, prendra prochainement sa retraite et l'évolution de cette prestations sera discutée avec sa successeure Pr Claudia Gamondi.

Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.

## 3.3 Projets et budget prévisionnel 2024

PAN présente un tableau montrant les projets phrares du RSRL avec leur temporalité :

Projet	Phases / objectifs	Livrables 2022	Début / fin
ProSA	Déploiement RSRL+ Accompagner, former, outiller, apprendre de nos pratiques 20 institutions, facilitateurs formés, 190 binômes Développer outils de communication Préparer la pérennisation du ProSA et développement cantonal	<ul> <li>✓ Kit d'implantation, Flyer, site, vidéo</li> <li>✓ E-learning, Formation stable (Espace compétences dès 2023)</li> <li>✓ Rapport d'évaluation et recommandations (Publication RSRL N 13)</li> <li>Communauté de porteurs</li> <li>✓ Stratégie et plan d'action RSVD &gt;CP 2023-2027</li> </ul>	2018 - 2022
ProSA+	Déploiement cantonal du ProSA, en collaboration avec RSVD et CSPG, dans le cadre d'un <b>programme cantonal ProSA</b>	Inscription du ProSA dans le CP 23-27 des réseaux Missions du GT cantonal : Travail sur les critères de financement du ProSA Proposition d'un modèle de déploiement cantonal	<b>2023</b> – <b>2027</b> > juin 2023 > déc. 2023
OpDEP	VaudID-santé : Valider les identités électroniques de la population et des professionnels  DEP@Biopôle : Tester le DEP à petite échelle et partager les apprentissages  Déploiement : mutualiser et mettre en œuvre le plan d'action RSVD  Accompagnement à l'ouverture de DEP	<ul> <li>✓ VaudID-santé : prestation délivrée délai 5 j max. et monitorage mensuel</li> <li>✓ DEP@Biopôle : rapport et évaluation du projet vitrine Déploiement : Plan d'action mutualisé et articulé avec la DGS et CARA.</li> <li>Mise en œuvre du déploiement :</li> <li>✓ Guichet DEP RSRL</li> <li>➤ Communication et actions de promotion</li> <li>✓ Invitation à poursuivre les échanges d'expérience avec les partenaires du projet vitrine (midi DEP du Réseau ou autre formule à définir)</li> </ul>	2022 2022 2022 <b>2023</b>
ProPCC+	Consolidation du déploiement sur VD et pérennisation Former des professionnels, promouvoir le PCC et accompagner la mise en pratique en Suisse romande	Déploiement du PCC élargi à de nouveaux publics (adolescence, âge avancé) et milieux (carcéral, migration). Soutien renforcé du canton par un programme cantonal avec la participation de RSVD	2022 - 2027
RAU	Définir stratégies et axes projet DUC : Etre en capacité d'activer le dispositif en fonction des demandes	Plan d'action RSRL Monitorage de l'activité	2023

La mission des projets RSRL restent ouverte. Des réserves aux comptes qui peuvent être profitablement engagées.

Le budget prévisionnel 2024 reste similaire à celui 2023. Aucun rapport rédigé sur la santé publique et pas de contrat de prestation (2023 – 2027) d'où les difficultés à établir un budget prévisionnel très détaillé et reflétant des possibles axes de développement. A ce stade, nous envisageons la poursuite de nos activités à ressources constantes (augmentations liées aux annuités, au renchérissement et à la croissance populationnelle), ainsi que 2 postes supplémentaires dans le secteur projets, entièrement à charge du Canton (décision fin 2023).

Le budget prévisionnel 2024 est accepté à l'unanimité.



#### 3.4 Règlement des cotisations et contributions 2024

Pour rappel, ledit règlement indique la répartition entre les membres du réseau et non les montants à leur charge.

Le règlement des cotisations et contributions 2024 est accepté à l'unanimité.

## 4 Démission de M. Desmedt et informations en vue de son remplacement lors de la prochaine AG

Suite à la démission de Mario Desmedt, un siège de représentant-e du groupe soins aigus et réadaptation (SAR) est vacant au sein du Comité RSRL.

Un appel à candidatures a été lancé et trois candidats se sont proposés. VAD prend contact avec ces trois personnes afin de déterminer si le groupe SAR se met d'accord pour proposer un candidat à l'AG RSRL (tounus possible) ou si les 3 candidats se présentent. Si cette dernière proposition est choisie, chaque groupe passera au vote.

#### 5 Nouveaux membres

-Le tableau ci-dessous présente les cinq nouveaux membres associés du Réseau qui sont également invités à l'AG pour se présenter. Il s'agit de :

Nom	Prénom	Institution	Spécialisation
Baud	Sylvie	Infirmière indépendante	Psychiatrie enfants, adolescents et adultes
Bruchez	Rachel	Infirmière indépendante	Soins généraux
Flubacher	Nathalie	Infirmière formatrice	Formatrice en soins et accompagnement. Intervient dans le cadre du ProSA
Fazan	Cédric	Fondation Le Relais	Insertion sociale et prof de personnes en difficulté
Iwema	Arjen	W-Care 24 - OSAD	Soins généraux

## Suite - Accessibilité de la liste des infirmiers-ères indépendants-es indiquant leur spécialisation

Pour rappel, ce sujet a été discuté lors du dernier Comité du 30 mars. A la suite dudit Comité, une réflexion s'est poursuivie en interne afin de soumettre une proposition finale sur l'accessibilité de la liste des infirmiers-ères indépendants-es indiquant leur spécialisation, ainsi que leurs compétences linguistiques.

Il a été finalement décidé de diffuser cette liste en libre accès sur le site du RSRL. A cet effet, une communication semestrielle rappelant aux membres qu'ils ont la responsabilité de mettre à jour leurs données sera envoyée accompagnée de la marche à suivre.

Cette décision s'étend également aux CMS et OSAD. Une réflexion est en cours concernant les renseignements sur les CAT (types d'animations, etc.).

# 7 Echanges sur la journée thématique "Forum RSRL 2023" du 16 novembre 2023 après-midi

PAN effectue un point de situation sur les réflexions du prochain Forum RSRL, dont la thématique est la suivante : « Le réseau, une ressource en période de surcharge du système de santé ? »

Rebecca Ruiz, Cheffe du Département, a confirmé sa présence pour la première plénière.

IBB se montre volontaire pour l'accueil et l'introduction.

ADM propose de prendre contact avec Brigitte Crottaz, Conseillère Municipale et Responsable de l'urbanisme et de la culture – Commune d'Epalinges, notamment pour échanger sur les difficultés à trouver des emplacements pour construire des EMS.



Présentation d'une simulation sur les coûts engendrés suite à la demande de la Commission du Personnel (CP) à la CCTsan concernant la prise en charge de l'entier de la prime d'assurance APG par l'employeur - Prime de fidélité après 5 ans

Pour rappel, ce sujet a été discuté lors du dernier Comité du 30 mars. PAN soumet une simulation sur les coûts engendrés dans le budget dans le cas où le réseau prendrait en charge 2/3 de la prime d'assurance APG : coûts sur le budget RSRL : CHF 57'485.28.

Après échanges avec les membres du Comité, il est décidé qu'un taux plafonné à 1.48% (comme en 2022), APG part employé- e, entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (mention « avec participation exceptionnelle de l'employeur » sur la fiche de salaire).

D'autres mesures d'attractivité et de fidélisation du personnel sont discutées mais pour l'instant en standby.

## 9 Divers

Le Comité du 14 septembre 2023 est déplacé au 13 septembre 2023, de 16h30 à 18h00.

La séance est levée à 18h44.